



WEBINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026
PREVENTION DES TMS

LE METIER D'AMBULANCIER



COMPRENDRE
les risques
spécifiques



AGIR
sur la prévention
au quotidien



BÉNÉFICIER
des aides
financières



Présentation des Intervenants



Presanse

Organisme représentatif des SPSTI



Olivier Assié

Président de la FNMS



Constance Dubrana

Ergonome, PREVY



David Lévy

Ergonome, SMTI 82



Armelle Marlet & Ronan Malgoyre

Ingénieurs-conseils CARSAT MP & LR,
responsables TMS PRO



Julien Guglielmina

Responsable du pôle prévention &
Ergonomie - AIST Béziers

Objectifs du Webinaire

1



Présentation du constat

Sinistralité élevée dans le transport sanitaire, facteurs de risques spécifiques et enjeux pour les entreprises.

2



Travail du groupe PRST4 TMS

- Grille d'analyse
- Matériel recommandé

3



Les aides financières

Présentation des dispositifs de soutien disponibles pour structurer et financer la prévention des TMS.

4



Un temps de questions/réponses est prévu à la fin de la présentation

Origine de la démarche

Une mobilisation collective pour prévenir les TMS



Le constat

Le groupe PRST TMS réunit les **SPSTI**, la **CARSAT**, la **DREETS** et les partenaires sectoriels autour d'un constat partagé :



Les TMS sont la 1^{re} cause de maladies professionnelles,

avec une **usure prématurée** et un risque de **désinsertion**.



Nos objectifs



Promouvoir une **prévention ciblée** sur le transport sanitaire



Proposer des **actions concrètes** et adaptées aux entreprises



Recenser les **aides financières** disponibles

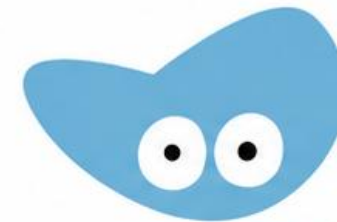


Structurer durablement la politique de prévention avec des **résultats mesurables**



Ensemble, agissons aujourd'hui pour préserver **la santé** et **l'avenir** de nos métiers.

Contexte



Le secteur du **transport sanitaire** présente une sinistralité élevée liée aux activités de manutention manuelle et de port de charge.

-
- ✓ Facteur de risques spécifiques



Recherche de solutions en organisation et équipements adaptés au secteur ambulancier.



Une nouvelle convention nationale, sortie en avril 2026 vise à prévenir les TMS et les accidents du travail liés à la manutention et aux charges.

TRANSPORT SANITAIRE: Un secteur à haut risque

Les manipulations de patients représentent la principale source d'accidents et de maladies professionnelles

Chiffres NATIONAUX



66 %

des accidents liés
aux **manutentions
manuelles**
(le dos est touché dans
presque la moitié des cas)



380 000

**journées perdues
par an**

EN MOYENNE



87

JOURS D'ARRÊT
par accident du travail



330

JOURS D'ARRÊT
par maladie professionnelle

Chiffres en OCCITANIE



- 72% des AT du transport sanitaire en Occitanie sont liés au risque manutention



- 11% des AT du transport sanitaire en Occitanie sont liés au risque routier



- 91% des MP du transport sanitaire en Occitanie sont des TMS

Chiffres 2024 Occitanie		Part du national
Nombre d'établissements	583	10,7%
Nombre de salariés	6 974	11,0%

Année	AT Manutention	AT routier
2022	353	6
2023	388	8
2024	380	9

Troubles Musculo-Squelettiques



01



Impact humain

(douleur, incapacité chronique, usure prématurée, désinsertion professionnelle)

02



Impact organisationnel

(absentéisme, perturbation du travail, remplacement du personnel)

03



Impact économique

(coûts directs et indirects, indemnisation, perte de productivité)



Manutentions lourdes

- Utilisation des chaises **portoirs** manuelles
- Aide à l'**installation** des patients
- **Transferts** des patients
- Manipulation de personnes à **mobilité réduite** (personne en situation de handicap, âgées) et de **personnes en surpoids**.



Environnement contraint

- **Escaliers**
- Difficultés d'**accès** et **espaces étroits** ne permettant pas le passage de **brancards**
- Horaires et **délais contraints**.



RPS et organisation

-  Horaires **atypiques** et **variables**
-  Composition d'**équipes** variables
-  Charge **émotionnelle** liée aux situations d'**urgence**
-  Facteurs de risques **spécifiques**



Le DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques



Obligatoire, le **DUERP** identifie, analyse et hiérarchise les risques professionnels. Il sert de base à un **plan d'action** précisant mesures, priorités, responsables et échéances.



L'outil **OiRA** (INRS) accompagne les structures dans la réalisation de leur DUERP et la construction d'un plan d'action adapté au transport sanitaire.



Outil OiRA



Brochure INRS

Évaluation des risques professionnels (DUERP)



Une **grille d'analyse** des situations à **risque**, conçue **spécifiquement** pour le métier d'**ambulancier** a été construite.

Elle met en perspective les **contraintes motrices, organisationnelles** et **environnementales** rencontrées au quotidien.

Cette grille constitue une **porte d'entrée structurée** pour initier une démarche de **prévention**, alimenter le DUERP et **prioriser** les actions correctives.

ANALYSE ERGONOMIQUE CHEZ LES AMBULANCIERS

Observer • Comprendre • Agir



GRILLE D'OBSERVATION

CRITÈRES OBSERVÉS	OUI	PARTIEL	NON	COMMENTAIRES
Postures adaptées	☐	☐	☐	
Charge physique maîtrisée	☐	☐	☐	
Préhensions / appuis sécurisés	☐	☐	☐	
Déplacements sécurisés	☐	☐	☐	
Organisation du travail	☐	☐	☐	
Coopération et communication	☐	☐	☐	
Environnement de travail	☐	☐	☐	

OBSERVATIONS GÉNÉRALES :

OBJECTIFS



Prévenir les TMS et les blessures



Améliorer les conditions de travail



Renforcer la performance et la qualité des soins



Chaque geste compte pour votre santé et celle de vos patients.

Evaluation des risques professionnel (DUERP)



Analyse de terrain

/	Données récoltées
Organisation générale des interventions (programmés, sur appels, etc.)	• Temps moyen de trajets : • Travail seul ou en équipe : • Répartition des tâches entre les salariés au cours des interventions (conduite, manipulation des personnes, etc.) : • Tâches spécifiques au cours des gardes commerciales : • Tâches spécifiques au cours des gardes préfectorales :
Temps de conduite et flotte	• Taxis ☐ Nombre : • Ambulance ☐ Nombre : • Type de véhicule utilisé : • Achat ou location des véhicules : • Périodicité du renouvellement de la flotte : • Pourcentage du temps de conduite : • Temps de pause dans la conduite, alternance des conducteurs : • Répartition des salariés dans le véhicule lors du transport de patient : • Liste du matériel à l'intérieur du véhicule : • Matériel obligatoire : • Matériel complémentaire :



Brancard & outils

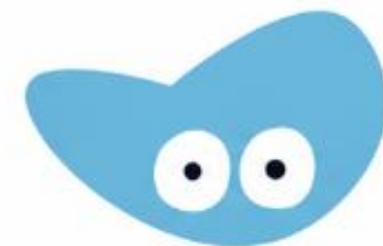
Type de brancard	• Type de brancard : Exemple : Poids, roues directionnelles, freins sur toutes les roues, types de roues et viciétés, âge de l'outil, entretien du matériel, etc. • Type de chaise portoire :
Description de leur utilisation	• Exemples : pensez à insérer des photos Brancards : • Les brancards sont différents selon le véhicule, car acheté au fur et à mesure mais restent des modèles manuels. • Aucun mât électrique, car prix trop élevé : 40k + demande des rails spécifiques dans le camion • Le brancard s'utilise pour tous les transports de personnes sur des surfaces planes. Dès lors qu'il n'y a pas d'escalier, le brancard est systématiquement utilisé.
Outils de transfert / portage	Utilisation du brancard : • Ils doivent le descendre de l'ambulance en tirant dessus, libérant le système d'arrêt qui permet la mise en place des roues → Contrainte membres supérieurs : action de tirer et action de pression mouvement vers le bas Ils tirent donc sur le brancard pour le faire sortir, puis exercent une pression dessus, ce qui permet de le sortir du rail et de libérer les roues arrière. À vide, cela est relativement simple, mais la contrainte s'accroît lorsqu'il y a un patient dessus. La force de traction est plus importante ainsi que l'appui exercé dessus. Ils effectuent le même processus lors du rangement du brancard (prise d'appui puis mouvement de poussée). → Contraintes dos et membre supérieur : Flexion du dos associé à des tirer/pousser avec charge • Afin de permettre à la personne de monter sur le brancard et ensuite d'en descendre, ils le mettent à hauteur. Pour cela, ils déclenchent un système qui permet de baisser le brancard. Ils accompagnent la descente en soutenant avec leur bras et en mobilisant leur dos. Lors de cet exercice, ils essaient de mobiliser leurs jambes afin d'éviter les contraintes dorsales.

Synthèse des observations des situations jugées les plus critiques



 Situation de Travail	 Facteur de Risque Observés
 Transfert Lit / Brancard	Contraintes du rachis et des membres supérieurs (flexion, tirage, etc.)
 Passage en escalier	Charges lourdes mobilisées manuellement et risque de chute et de blessure
 Aide à la marche	Contraintes motrices et déséquilibre potentiel

Grille de comparaison



Recenser les équipements **les plus pertinents** et les plus utilisés par les entreprises du secteur.



Produire **un référentiel d'aide au choix** permettant aux entreprises de sélectionner des matériels adaptés à leurs activités et favorables à la prévention des risques professionnels.



Alimenter **les politiques de cofinancement** de la CARSAT en identifiant les équipements démontrant une réelle efficacité dans la réduction des contraintes de travail et des risques professionnels.



Accédez à la grille de comparaison

Ce que contient la grille



Type de matériels



Condition d'utilisation



Evaluation du matériel



Retour libre



Matériel testé et sélectionné

Plusieurs équipements ont été évalués selon des critères d'ergonomie, de sécurité, de maniabilité et d'adaptabilité aux situations rencontrées.



Chaise portoir électrique
sur chenille



Facilite les transferts en escalier
tout en sécurisant le patient
et le professionnel.



Planche de transfert



Permet un transfert horizontal
en réduisant les efforts et
les contraintes lombaires.



Brancard électrique



Le brancard motorisé facilite
l'installation et le transport
des patients.



Ceinture de transfert



Permet à un intervenant de
manipuler le patient de
manière plus contrôlée.



Aides financières



Financements CARSAT et CNAM



Pour **toutes les entreprises**, quelle que soit leur taille, la **subvention Prévention des risques ergonomiques** vise à réduire l'exposition des salariés aux contraintes physiques marquées (manutentions manuelles, postures pénibles, vibrations). Elle peut financer : **l'achat d'équipements** permettant de limiter les risques ergonomiques (liste évolutive).



Un **diagnostic ergonomique** pour analyser les situations de travail à risque afin de construire un plan d'actions visant à éliminer ces contraintes.



Des **formations** pour renforcer les compétences internes en prévention des risques ergonomiques.



Un **aménagement ou une adaptation de poste** proposé par la médecine du travail.



Des **actions de sensibilisation** (affiches, ateliers, documentation...) liées aux risques ergonomiques.



Des **frais de personnel** dédiés à la prévention.

CNO et Contrat de prévention



Cette **Convention Nationale d'Objectifs**, conclue par la CNAM et les **Organisations Professionnelles**, est un levier de **financement**, avec un **accompagnement méthodologique sur mesure**, pour aider les entreprises à structurer une démarche de **prévention** durable, en particulier autour des **TMS**.



Elle s'adresse aux entreprises de **moins de 200 salariés**, à jour de leurs **cotisations sociales**, avec leur **DUERP mis à jour**.



Financements Contrat de prévention



jusqu'à **70%**

Formation & Diagnostic



jusqu'à **40%**

Investissement Matériel

Subvention maximale accordée



200

Salariés max.

Seuil d'éligibilité des entreprises



3 ans

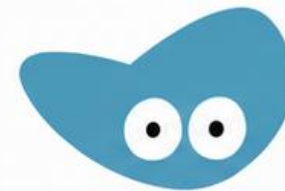
Durée du contrat

Durée maximale de la convention



Demandes de contrats de prévention via les sites internet des Carsat





Demande subvention Risques Ergonomiques



Via le site net entreprises :

[Subvention Prévention : comment faire une demande en ligne ? - YouTube](#)



En **suivant** les **étapes décrites** dans le **webinaire** en lien replay





Merci de votre attention

“

'La prévention n'est pas une dépense, c'est un investissement dans le capital humain et la performance de l'entreprise.'”



Améliorer les conditions de travail, c'est aussi **améliorer la qualité des soins.**



Prévenir
les risques



Protéger
les professionnels
et les patients

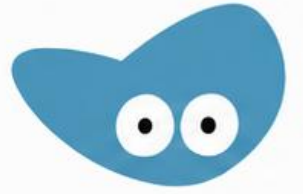


Améliorer
la performance collective
et durable



Liens

- Outil OIRA: <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil76>
- Brochure INRS transport sanitaire: <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206379>
- Lien de la grille: <https://forms.gle/5ctQnnZfeJLnTUR78>
- Lien chaise portoire: [Chaise roulante monte escalier - Chaise portoir électrique à chenilles](#)
- Lien planche de transfert: [Planche de transfert patients - Plance de transfert Hospitalier](#)
- Lien brancard électrique: [Power-PRO XT | Stryker](#)
- Lien vers la vidéo explicative : <https://www.youtube.com/watch?v=vhfnStwyer4>
- Lien de net-entreprise : <https://www.net-entreprises.fr/>
- Lien simulateur: <https://www.net-entreprises.fr/astuces-net-entreprises/subvention-prevention-des-risques-ergonomiques-un-simulateur-pour-tester-votre-eligibilite/>
- Récupération des outils site du PRST : <https://www.prst-occitanie.fr/r/84/les-actions-du-prst-4/>
- Lien AMELI: <https://www.ameli.fr/gard/entreprise/sante-travail/prevention/aides-financieres/subventions-1-50-salaries/prevention-risques-ergonomiques/presentation-generale>



FAQ

